

[Type here]

**The Children's Aid Society of Ottawa/
La Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa**

États financiers

31 mars 2020

[Type here]

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration

**The Children's Aid Society of Ottawa/
La Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **La Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa** [la « Société »], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2020 et les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice se terminant à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités découlant de ces normes sont décrites en détail dans la section du rapport, « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants de la Société conformément aux exigences déontologiques pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités déontologiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société de poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de son exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si elle a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il revient aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus lié aux informations financières de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble sont exempts d'anomalies importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur concernant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie importante. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs, et elles sont considérées comme importantes lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

[Type here]

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre, nous faisons ce qui suit.

- Nous cernons et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, nous concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie importante résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie importante découlant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables et des divulgations faites par la direction.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude importante liée à des événements ou à des situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société de poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des situations ou des événements futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et nous apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions pu relever au cours de notre audit.

Ottawa, Canada

● 2020

État de la situation financière

Au 31 mars

	2020			2019	
	Fonds de fonctionnement \$	Fonds d'équilibre budgétaire \$	Fonds de biens immobiliers \$	Total \$	Total \$
Actif à court terme					
Liquidités	6 516 188	—	—	6 516 188	7 169 144
Débiteurs [note 5]	1 368 601	—	—	1 368 601	1 517 342
Charges payées d'avance	215 534	—	—	215 534	309 447
Total de l'actif à court terme	8 100 323	—	—	8 100 323	8 995 933
Liquidités affectées aux REEE [note 7]	3 030 044	—	—	3 030 044	2 765 692
Prêt en cours	83 905	—	—	83 905	86 405
Immobilisations, net [note 8]	—	—	1 372 3791	1 372 3791	14 221 049
Débiteurs provenant du gouvernement [note 17]	—	1 030 106	—	1 030 106	663 091
	11 214 272	1 030 106	1 372 3791	25 968 169	26 732 170
Passif et soldes de fonds à court terme					
Créiteurs et charges					
à payer [note 10]	6 509 075	—	—	6 509 075	7 789 484
Vacances à payer	1 327 261	—	—	1 327 261	816 691
Apports affectés aux projets spéciaux [annexe 1]	1 116 743	—	—	1 116 743	1 129 962
Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE)et REEE détenus pour d'autres personnes [note 7]	3 030 044	—	—	3 030 044	2 765 692
Passif au titre des salaires différés [note 18]	9 582	—	—	9 582	—
	11 992 705	—	—	11 992 705	12 501 829
Soldes interfonds [note 14]	182 286	—	(182 286)	—	—
Total du passif à court terme	12 174 991	—	(182 286)	11 992 705	12 501 829
Apports en capital reportés [note 11]	—	—	4 583 891	4 583 891	4 806 891
Total du passif	12 174 991	—	4 401 605	16 576 596	17 308 719
Engagements et éventualités [notes 12 et 13]					
Soldes des fonds					
Affectés à l'interne – investis dans les immobilisations	—	—	9 322 186	9 322 186	9 596 444
Affectés à l'externe – Fonds d'équilibre budgétaire [note 17]	—	1 030 106	—	1 030 106	663 091
Insuffisance non affectée	(960 719)	—	—	(960 719)	(836 084)
	(960 719)	1 030 106	9 322 186	9 391 573	9 423 451
	11 214 272	1 030 106	1 372 3791	25 968 169	26 732 170

Voir les notes complémentaires

Au nom du conseil d'administration :

Administrateur

Administrateur

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars

	2020			2019	
	Fonds de fonctionnement \$	Fonds d'équilibre budgétaire \$	Fonds de biens immobiliers \$	Total \$	Total \$
Produits					
Financement – Ministère des services à l'enfance et à la jeunesse de l'Ontario	69 893 030	—	—	69 893 030	70 470 346
Financement par subvention ciblée	425 644	—	—	425 644	401 063
Financement unique pour soins conformes aux traditions	12 555	—	—	12 555	3 166
Frais récupérés et autres produits	2 900 891	—	—	2 900 891	2 766 356
Amortissement des apports en capital reporté <i>[note 11]</i>	—	—	309 100	309 100	306 948
	73 232 120	—	309 100	73 541 220	73 947 879
Apports affectés aux projets spéciaux <i>[annexe 1]</i>	1 723 447	—	—	1 723 447	2 215 967
	74 955 567	—	309 100	75 264 667	76 163 846
Charges					
Traitements et salaires	32 340 302	—	—	32 340 302	32 385 794
Avantages sociaux	7 768 472	—	—	7 768 472	7 578 495
Déplacements – administration	68 715	—	—	68 715	10 673
Subventions d'adoption	1 505 292	—	—	1 505 292	1 546 340
Subventions pour la garde légale	55 550	—	—	55 550	55 200
Subventions ciblées – adoption et garde légale	1 702 575	—	—	1 702 575	1 604 250
Éducation et conférences	267 329	—	—	267 329	346 855
Services professionnels – clients	1 114 405	—	—	1 114 405	1 316 275
Services professionnels – autres que les clients	1 025 305	—	—	1 025 305	397 935
Besoins personnels des clients	1 636 130	—	—	1 636 130	1 818 078
Aide financière	322 920	—	—	322 920	311 688
Santé et domaines connexes	367 038	—	—	367 038	437 267
Charges locatives	1 435 725	—	—	1 435 725	1 494 133
Promotion et publicité	167 527	—	—	167 527	182 413
Services administratifs	737 266	—	—	737 266	810 944
Autre	800 827	—	—	800 827	699 391
Amortissement des immobilisations	—	—	1 099 905	1 099 905	1 270 544
Services de déplacements directs	1 623 342	—	—	1 623 342	1 766 482
Paiements du taux de pension	19 253 099	—	—	19 253 099	18 715 660
Dépenses de programme	17 883	—	—	17 883	7 886
Financement unique pour soins conformes aux traditions	12 555	—	—	12 555	3 166
Technologie	250 936	—	—	250 936	234 777
	72 473 193	—	1 099 905	73 573 098	72 994 247
Projets spéciaux <i>[annexe 1]</i>	1 723 447	—	—	1 723 447	2 215 967
	74 196 640	—	1 099 905	75 296 545	75 210 214

The Children's Aid Society of Ottawa/La Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa

Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant le virement au Fonds de biens immobiliers	758 927	—	(790 805)	(31 878)	953 632
Virement au Fonds de biens immobiliers [note 14]	(516 547)	—	516 547	—	—
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant le virement au Fonds d'équilibre budgétaire [note 17]	242 380	—	(274 258)	(31 878)	953 632
	(367 015)	367 015	—	—	—
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges au cours de l'exercice	(367 015)	367 015	(274 258)	(31 878)	953 632
Soldes des fonds au début de l'exercice	(124 635)	663 091	9 596 444	9 423 451	8 469 819
Soldes des fonds à la fin de l'exercice	(836 084)	1 030 106	9 322 186	9 391 573	9 423 451
	(960 719)				

Voir les notes complémentaires

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars

	2020	2019
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges au cours de	(31 878)	953 632
Augmentation (diminution) des postes hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations	1 099 905	1 270 544
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(309 100)	(306 948)
Variations des soldes hors caisse du fonds de roulement liés aux activités		
Débiteurs	151 241	(287 095)
Débiteurs provenant du gouvernement	(367 015)	365 448
Charges payées d'avance	93 913	(35 093)
Liquidités affectées aux REEE	(264 352)	(385 634)
Apports affectés aux projets spéciaux	(13 219)	(32 648)
Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) et REEE détenus	264 352	385 634
Créditeurs et charges à payer	(760 257)	(975 875)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(136 410)	951 965
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	(602 646)	(1 725 861)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(602 646)	(1 725 861)
Activités de financement		
Apports en capital reportés	86 100	627 900
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	86 100	627 900
Diminution nette des flux de trésorerie au cours de l'exercice	(652 956)	(145 996)
Trésorerie (au début de l'exercice)	7 169 144	7 315 140
Trésorerie à la fin de l'exercice	6 516 188	7 169 144

Voir les notes complémentaires

Annexe des apports affectés aux projets spéciaux

Exercice terminé le 31 mars

	2019		Opérations au cours de l'exercice		2020	
	Fin de l'exercice financier pour les projets \$	Appports inutilisés \$	Appports reçus \$	Appports constatés à titre de produits \$	Appports remboursés \$	Appports inutilisés \$
Projets génériques financés par le Ministère [annexe 2]						
Besoins particuliers complexes (BPC) – Subvention pour particuliers placés en établissement [A 545]	31 mars	—	105 244	105 244	—	—
Préparation à la vie autonome [A 556]	31 mars	—	132 728	132 728	—	—
Réparations et entretien [A 557]	31 mars	18 764	86 100	86 100	18 764	—
Renforcement des capacités communautaires [A 771]	31 mars	—	111 960	111 960	—	—
Liaison avec les établissements d'enseignement [A 763]	31 mars	—	80 690	80 690	—	—
Autres projets						
Équipe pour l'avancement de l'éducation des pupilles de la Couronne	31 mars	—	62 321	62 321	—	—
Jeunes gagnants [zone de l'Est]	31 octobre	8 753	—	—	—	8 753
Prémamanuelle Bon départ [annexe 3]	31 décembre	—	608 776	608 776	—	—
Subvention équivalant à la Prestation ontarienne pour enfants	31 mars	—	—	—	—	—
Programme d'activités		661 335	282 999	294 511	—	649 823
Programme d'épargne		441 110	175 769	163 752	—	453 127
Programme Wendy's Wonderful Kids	30 juin	—	82 403	77 365	—	5 038
Total		1 129 962	1 72 8990	1 723 447	18 764	1 116 741

Voir les notes complémentaires

Projets génériques financés par le Ministère

Exercice terminé le 31 mars

	2020 \$	2019 \$
Besoins particuliers complexes (BPC) – Subvention pour particuliers placés en établissement [A 545]		
Apports constatés à titre de produits	105 244	83 938
Dépenses		
Achats de services – Clients (Ressource rémunérée de l'extérieur)	105 244	83 938
Apports inutilisés	—	—
Préparation à la vie autonome [A 556]		
Apports constatés à titre de produits de l'exercice	132 728	132 730
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	130 152	131 130
Déplacements	2 576	1 009
Autres services	—	218
Communication	—	373
	132 728	132 730
Apports inutilisés	—	—
Réparations et entretien [A 557]		
Apports inutilisés au début de l'exercice	18 764	18 764
Apports constatés à titre de produits de l'exercice	86 100	627 900
Dépenses		
Remplacement du toit du système CVCA	86 100	627 900
Apports de l'exercice précédent remboursés	18 764	—
	104 864	627 900
Apports inutilisés	—	18 764
Renforcement des capacités communautaires [A 771]		
Apports constatés à titre de produits de l'exercice	111 960	111 960
Dépenses		
Achats de services — clients	111 960	111 960
Apports inutilisés	—	—
Liaison avec les établissements d'enseignement [A 763]		
Apports constatés à titre de produits de l'exercice	80 690	83 659
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	—	1 711
Services professionnels / sous-traitance	80 690	81 948
	80 690	83 659
Apports inutilisés	—	—

Voir les notes complémentaires

**Annexe des produits et des charges
Projet de prématernelle Bon départ**

Exercice terminé le 31 décembre

	2019	2018
	\$	\$
Produits		
Frais et apports de la Ville d'Ottawa	439 773	445 251
Ville d'Ottawa – financement de fonctionnement général	88 119	116 670
Ville d'Ottawa – Santé et sécurité municipales	612	613
Ville d'Ottawa – renforcement des capacités	781	—
Ville d'Ottawa – réparations et entretien spéciaux	69 834	16 046
Société d'aide à l'enfance – fonds de fonctionnement	5 872	18 094
	604 991	596 675
Charges		
Frais d'administration	64 608	64 608
Avantages pour les employés	55 786	67 071
Nourriture	30 904	32 110
Fournitures et équipement lié aux programmes	1 639	1 620
Réparations et entretien	69 834	16 046
Salaires	256 757	301 732
Transport	125 463	113 488
	604 991	596 675
Insuffisance des produits par rapport aux charges	—	—

Aux fins de leur présentation à la Ville d'Ottawa, les présents états financiers sont préparés en fonction de l'année civile se terminant le 31 décembre, ce qui correspond à la fin de l'exercice du projet de prématernelle Bon départ. Les opérations de l'exercice se terminant le 31 mars pour le projet sont indiquées dans les apports affectés aux projets spéciaux [annexe 1].

Voir les notes complémentaires

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2020

1. Description de l'organisation

La Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa [la « Société »] est constituée sans capital-actions en vertu des lois de l'Ontario, et ses activités sont régies par la *Loi sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille*. La Société a pour mandat principal de fournir des services de bien-être de l'enfance dans la ville d'Ottawa.

La Société est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, elle est exonérée d'impôt sur le revenu.

2. Résumé des principales conventions comptables

Méthode de comptabilité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux *normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public*.

La Ville d'Ottawa a besoin de renseignements financiers sur le projet de prémamanelle Bon départ pour l'année civile se terminant le 31 décembre plutôt que pour l'exercice financier de la Société se terminant le 31 mars. Cette exigence en matière de rapports est abordée à l'annexe 3.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux principales conventions comptables décrites ci-après.

Comptabilité par fonds

Conformément aux principes de la comptabilité par fonds, la Société tient ses registres comptables pour s'assurer que les limites et les restrictions imposées à l'utilisation des ressources disponibles sont respectées. Selon cette méthode, à des fins de comptabilité et de présentation d'information, les ressources sont classées dans des fonds selon les activités spécifiques ou les objectifs de la Société. Par conséquent, des comptes distincts sont maintenus pour le Fonds de fonctionnement, le Fonds de biens immobiliers et le Fonds d'équilibre budgétaire.

Le fonds de fonctionnement reflète les activités dont la Société est responsable en vertu de la *Loi sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille*. Il reflète également les contributions destinées à des projets spéciaux en dehors des activités prévues par la *Loi sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille*.

Le Fonds d'équilibre budgétaire reflète les excédents accumulés à recevoir du Ministère.

Le Fonds de biens immobiliers présente l'actif, le passif, ainsi que certains produits et certaines charges liés aux immobilisations de la Société.

Constataion des produits

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

La Société reçoit la majorité de ses fonds de la province de l'Ontario. Le financement est déterminé par le Ministère en fonction d'une combinaison de facteurs socioéconomiques pour le territoire desservi et de la moyenne sur trois ans des services de référence fournis. Le montant estimatif du financement découlant du cadre de financement est comptabilisé dans les états financiers à titre de produits du Ministère pour l'exercice en cours. Tout rajustement du financement requis pour comptabiliser les produits découlant de l'examen de fin d'exercice du Ministère est constaté dans l'année du règlement final.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2020

Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Société évalue initialement son actif et son passif financiers à leur juste valeur, puis elle les évalue selon leur coût ou leur coût après amortissement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés à l'acquisition et à la cession de placements sont capitalisés en fonction des coûts d'acquisition ou réduisent les produits de la cession.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées selon leur coût dans le Fonds de biens immobiliers. L'amortissement des bâtiments et du matériel est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Bâtiments	40 ans
Stationnement	10 ans
Terrain de jeu et aires extérieures pour visiteurs	10 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Améliorations locatives	Durée restante du bail
Matériel roulant	4 ans
Matériel informatique et logiciels	4 ans – entièrement amortis

Apports en capital reportés

Les apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits dans le Fonds de biens immobiliers selon la même méthode que la charge d'amortissement liée aux immobilisations.

Régime de retraite

La Société participe à un régime de retraite à employeurs multiples à prestations déterminées; le régime est donc comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées.

Utilisation d'estimations comptables

Pour préparer les états financiers conformément à la norme comptable annoncée, la direction doit faire des estimations qui influent sur les montants d'actif et de passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pendant la période de déclaration. Plus particulièrement, les estimations qui suivent portent sur la recouvrabilité des débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations et les charges à payer. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. Instruments financiers et gestion des risques

La Société est exposée à divers risques en raison de l'utilisation d'instruments financiers. L'analyse suivante fournit une évaluation de l'exposition au risque de la Société, ainsi que des concentrations des risques.

La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2020

Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit résultant de la possibilité que les parties manquent à leurs obligations financières. Le risque de crédit maximum auquel pourrait faire face la Société est la somme de la valeur comptable de ses liquidités et de ses comptes débiteurs. Les fonds de la Société sont déposés auprès d'une banque à charte canadienne et, par conséquent, la direction estime que le risque de perte à cet égard est faible. Une partie importante des produits de la Société et des soldes des débiteurs qui en découlent provient de fonds gouvernementaux, ce qui atténue l'exposition au risque de crédit. Les autres débiteurs font l'objet d'un suivi continu.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse pas répondre à une demande de liquidités ou s'acquitter de ses obligations financières à l'échéance. La Société satisfait à ses besoins de liquidités en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie provenant de ses opérations, de ses activités d'investissement et de financement prévues et en détenant des éléments d'actif qui peuvent être facilement convertis en espèces.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et de l'autre risque de prix.

Risque de change

Le risque de change fait référence au risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent par rapport au dollar canadien en raison des variations des taux de change. Les instruments financiers de la Société sont tous libellés en dollars canadiens, et la Société effectue principalement des opérations en dollars canadiens. Par conséquent, la direction ne croit pas qu'elle est exposée à un risque de change important.

Risque de crédit

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux fixe exposent la Société à un risque associé à la juste valeur, tandis que les instruments à taux variable l'exposent à un risque associé aux flux de trésorerie. Puisque la Société n'avait pas d'instruments financiers portant intérêt au 31 mars 2020, elle n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que les variations découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument ou à son émetteur ou par d'autres facteurs influant sur tous les instruments similaires négociés sur le marché. La Société n'est pas exposée à l'autre risque de prix.

Évolution du risque

Aucun changement important n'a été constaté dans l'exposition aux risques de la Société par rapport à l'exercice financier précédent.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2020

4. Coûts des régimes de retraite

La quasi-totalité des employés de la Société sont admissibles au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, un régime de retraite fin de carrière contributif à employeurs multiples. En janvier 2019, la Société était tenue de verser des cotisations à des taux variant entre 9,0 % et 14,6 % des salaires [en 2018 : entre 9,0 % et 14,6 %]. Les cotisations versées au régime du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 par la Société s'élevaient à 3 121 802 \$ [en 2019 : 3 167 218 \$].

La plus récente évaluation actuarielle du régime au 31 décembre 2019 indique qu'il n'est pas entièrement capitalisé, et les états financiers du régime au 31 décembre 2019 indiquent un déficit de 3,4 milliards de dollars [indépendamment d'un montant supplémentaire de 4,90 milliards de dollars en gains reportés qui doit être comptabilisé au cours des quatre prochaines années]. La direction du régime surveille la suffisance des cotisations pour s'assurer que les cotisations futures, ainsi que l'actif du régime et les revenus de placement futurs suffiront à couvrir toutes les prestations futures. À l'heure actuelle, la part de la Société du passif non capitalisé du régime ne peut pas être établie. Toutefois, en 2019, les cotisations de la Société représentaient 0,15 % du total des cotisations patronales du régime. Le cas échéant, les cotisations supplémentaires de la Société requises pour couvrir sa part proportionnelle du déficit du régime passeront en charges pendant la période où elles seront engagées.

5. Débiteurs

	2020	2019
	\$	\$
Agence du revenu du Canada – Taxe de vente harmonisée	663 239	755 392
Ministère – subventions ciblées et autres	8 538	332 731
Ministère – financement ponctuel pour les soins conformes aux	12 555	3 166
Autre	602 055	364 289
Ville d'Ottawa	32 785	29 582
La Fondation de l'aide à l'enfance d'Ottawa [note 15]	49 429	32 182
	1 368 601	1 517 342

6. Subvention équivalant à la Prestation ontarienne pour enfants

En juin 2009, le Ministère a annoncé un nouveau financement équivalent à la Prestation ontarienne pour enfants afin d'offrir à tous les enfants et à tous les jeunes pris en charge jusqu'à l'âge de 17 ans des occasions de participer à des activités récréatives, éducatives, culturelles et sociales conformes à leurs plans de soins, ainsi que d'établir un programme d'épargne pour les jeunes âgés entre 15 et 17 ans qui favorisera leur résilience accrue, leur réussite scolaire et une transition plus harmonieuse vers l'âge adulte. Les résultats de l'exercice pour les activités et le programme d'épargne sont inclus dans les projets spéciaux de la Société à l'annexe 1.

7. Prestation universelle pour la garde d'enfants [« PUGE »] et régimes enregistrés d'épargne-études [« REEE »] détenus pour d'autres personnes

Le Ministère a demandé à la Société d'utiliser une partie désignée de l'allocation spéciale pour enfants qu'elle a reçue de l'Agence du revenu du Canada, au nom des enfants pris en charge de façon provisoire pendant plus de 12 mois, aux fins de l'établissement de REEE pour ces enfants. Les REEE détenus auprès de la Banque Royale du Canada figurent à titre de liquidités affectées dans l'état de la situation financière. Au 31 mars 2020, 3 030 044 \$ [en 2019 : 2 765 692 \$] étaient détenus dans des REEE ou en espèces jusqu'à ce qu'un REEE soit établi.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2020

8. Immobilisations

	2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	2 930 775	—	2 930 775
Bâtiments	18 231 669	8 327 731	9 903 938
Stationnement	405 312	405 312	—
Terrain de jeu et aires extérieures pour visiteurs	365 724	316 411	49 313
Mobilier et équipement de bureau	3 186 202	2 922 440	263 762
Améliorations locatives	246 211	246 211	—
Matériel roulant	88 878	67 379	21 499
Matériel informatique et logiciels	4 752 589	4 198 085	554 504
	30 207 360	16 483 569	13 723 791

	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	2 930 775	—	2 930 775
Bâtiments	17 791 564	7 872 035	9 919 529
Stationnement	405 312	405 312	—
Terrain de jeu et aires extérieures pour visiteurs	365 724	299 152	66 572
Mobilier et équipement de bureau	3 186 202	2 844 280	341 922
Améliorations locatives	246 211	246 211	—
Matériel roulant	88 878	52 481	36 397
Matériel informatique et logiciels	4 590 048	3 664 194	925 854
	29 604 714	15 383 665	14 221 049

Les immobilisations ajoutées au cours de l'exercice se sont élevées à 602 647 \$ [en 2019 : 1 725 861 \$]

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2020

9. Dette bancaire

La Société a accès à une facilité de crédit bancaire qui porte intérêt à un taux préférentiel et qui est garantie par un contrat de sûreté générale. Le montant maximal autorisé est de 3 000 000 \$, renouvelable annuellement. La Société n'a engagé aucune charge d'intérêts en 2020 [aucune en 2019].

10. Crédoiteurs et charges à payer

	2020	2019
	\$	\$
Retenues à la source	747 049	687 039
Créditeurs et charges à payer	5 395 011	6 439 354
Excédent remboursable au Fonds d'équilibre budgétaire [note 17]	367 015	663 091
	6 509 075	7 789 484

11. Apports en capital reportés

En 1993, la Société a reçu des apports s'élevant à 11 260 000 \$ de la province de l'Ontario et de la région d'Ottawa-Carleton pour l'achat de son bâtiment dans la cour Telesat. Ce montant est comptabilisé dans le Fonds de biens immobiliers à titre de produit, conformément à l'amortissement du bâtiment au taux annuel de 2,5 %. En 2012, la Société a reçu 100 000 \$ de l'Association des loisirs de son personnel, et 300 000 \$ de la province de l'Ontario pour des améliorations au bâtiment, qui sont amorties à un taux annuel de 2,5 %. En 2020, la Société a reçu 86 100 \$ [en 2019 : 627 900 \$] de la province de l'Ontario pour des améliorations au bâtiment, qui sont amorties à un taux annuel de 2,5 %.

Les variations des apports en capital reportés déclarés dans le Fonds de biens immobiliers sont les suivantes :

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	4 806 891	4 485 938
Apports	86 100	627 900
Montants amortis imputés aux produits	(309 100)	(306 948)
Solde à la fin de l'exercice	4 583 891	4 806 891

12. Éventualités

La Société a été nommée, avec d'autres, en tant que défenderesse dans des demandes de dommages-intérêts liés au travail qui lui est confié, dont l'issue ne peut être établie pour le moment. La Société estime qu'elle dispose d'une défense adéquate contre ces actions en justice, ainsi que d'une couverture d'assurance suffisante pour couvrir les coûts associés à toute perte; par conséquent, aucune provision pour pertes pouvant découler desdites actions en justice n'a été établie dans les présents états financiers. Toute perte non couverte par l'assurance sera passée en charges dans l'année du règlement.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2020

13. Engagements en matière de location

La Société loue des locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation à long terme qui prendra fin le 28 février 2024, avec option de renouvellement pour une période supplémentaire de cinq ans. Les paiements minimaux au titre de la location et une estimation des coûts d'exploitation à payer au cours des quatre prochaines années sont les suivants :

	\$
2021	155 693
2022	155 693
2023	155 693
2024	142 719

14. Virements et soldes interfonds

Un montant de 516 547 \$ [en 2019 : 1 097 961 \$] a été transféré du Fonds de fonctionnement au Fonds de biens immobiliers afin de financer les ajouts d'immobilisations non foncières et immobilières effectués au cours de l'exercice.

Au 31 mars 2020, le solde interfonds entre le Fonds de fonctionnement et le Fonds de biens immobiliers s'élevait à 182 286 \$ [en 2019 : 182 286 \$]. Ce solde interfonds se rapporte aux transactions liées aux immobilisations effectuées durant l'exercice précédent. Comme le Fonds de biens immobiliers ne détient pas de liquidités, il s'agit d'une créance du Fonds de fonctionnement. Ce montant ne porte pas intérêt et ne comporte aucune modalité de remboursement précise. Au total, les soldes interfonds s'annulent.

15. Opérations entre apparentés

La Fondation de l'aide à l'enfance d'Ottawa [la « Fondation »] a été constituée le 30 juin 1988 à titre d'organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi sur les personnes morales* [Ontario] et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La Fondation a la responsabilité de recueillir des fonds supplémentaires pour les activités de la Société en sus des produits courants qu'elle reçoit du Ministère et de la Ville d'Ottawa.

La Société a reçu des apports de la Fondation s'élevant à 75 000 \$ [en 2019 : 111 500 \$], qui ont tous été comptabilisés dans le Fonds de fonctionnement.

La Société fournit gratuitement certains services administratifs et d'autres services à la Fondation. De plus, la Société paie certaines dépenses au nom de la Fondation pour lesquelles elle est remboursée au coût. La Société a une créance de 49 429 \$ de la Fondation pour l'exercice en cours [en 2019 : 31 210 \$]

16. Garanties

La Société prend des engagements envers ses parents d'accueil et ses fournisseurs de services externes afin de garantir la prestation de soins en établissement aux enfants. Ces ententes prévoient généralement que la Société s'engage à verser un montant quotidien à un fournisseur de soins pour s'assurer que des places peuvent être offertes en cas d'urgence. Si les places sont utilisées pour des placements, la Société n'assume aucun coût supplémentaire. La Société peut mettre fin aux ententes conclues avec les fournisseurs de soins sur préavis maximal de six mois.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2020

17. Fonds d'équilibre budgétaire et accès futur aux excédents

Le Ministère a créé le « Fonds d'équilibre budgétaire » pour aider les sociétés d'aide à l'enfance à satisfaire aux exigences d'équilibre budgétaire énoncées dans le Règlement 70 du Ministère.

Le processus du Fonds d'équilibre budgétaire a été élaboré individuellement pour chaque société d'aide à l'enfance et tiendra compte de l'excédent accumulé qui a été retourné au Ministère chaque année.

Pour être admissible à ce fonds, la Société doit satisfaire aux deux conditions suivantes :

- [i] avoir généré durant l'année précédente un excédent recouvré en 2013-2014 ou par la suite;
- [ii] avoir besoin de fonds supplémentaires au cours d'un exercice subséquent pour les activités de bien-être de l'enfance afin de ne pas accuser de déficit. Le montant requis ne peut pas dépasser le total de l'excédent accumulé du Fonds d'équilibre budgétaire.

Au cours de l'exercice, la Société a généré un excédent de 367 015 \$ [en 2019 : 663 091 \$] qui doit être récupéré par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires [« MESSC »] et qui sera ajouté au Fonds d'équilibre budgétaire de la Société.

La direction s'attend à ce que le montant à recevoir du MESSC soit recouvrable à l'avenir lorsque les conditions susmentionnées seront satisfaites.

Année de la ou du retrait	Contribution \$	Retraits approuvés		Contributions restantes accessibles \$
		2018-2019 \$	Expiration	
2018-2019	663 091	—	2021-2022	663 091
2019-2020	367 015	---	2022-2023	<u>367 015</u>

18. Régime de congé avec salaire différé

La Société offre à ses employés un régime de congé avec salaire différé. L'employé qui participe au régime travaille pendant quatre ans en touchant 80 % de son salaire, puis il prend congé durant la cinquième année en recevant 80 % de son salaire. Au cours des quatre premières années, la Société accumule annuellement un passif différé égal à 20 % du salaire annuel de l'employé. Au cours de la cinquième année, ce passif reporté est prélevé au fur et à mesure qu'il est versé à l'employé. Au 31 mars 2020, un employé participait au régime, pour un passif total de 9 582 \$ [en 2019 : néant].

19. COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'éclosion d'un nouveau coronavirus [COVID-19] était une pandémie, qui continue de se propager partout au Canada et dans le monde. Le 17 mars 2020, le premier ministre de l'Ontario a déclaré l'état d'urgence et ordonné la fermeture de toutes les entreprises non essentielles jusqu'à nouvel ordre. À titre de fournisseur de services de protection des enfants en vertu de la *Loi sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille*, la Société est réputée être un service essentiel. Néanmoins, par souci pour ses travailleurs et conformément aux directives provinciales, la Société a adapté son travail pour effectuer des visites en face à face jugées non essentielles

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2020

et pour offrir d'autres services administratifs directs et indirects grâce au télétravail de ses employés. Les tâches essentielles nécessitant des visites en personne, par exemple celles liées aux enquêtes, aux admissions aux soins et à l'aide apportée aux fournisseurs internes de soins – des tâches qui sont nécessaires pour maintenir la stabilité du placement –, sont effectuées conformément aux lignes directrices en matière de santé publique et en veillant à ce que le personnel porte un équipement de protection individuelle. Les activités du programme de prématernelle Bon départ de la Société ont pris fin le 13 mars; le financement de la Ville d'Ottawa a été versé jusqu'à la fin de mars, mais l'indemnité quotidienne a été interrompue au début d'avril 2020.

À l'heure actuelle, le MESSC continue de financer la Société selon l'affectation de fonds prévue. D'autres initiatives d'aide entreprises par le MESSC dans le contexte de la COVID-19, comme le Fonds de secours pour les services résidentiels en raison de la COVID-19 (FSSRC), ne seraient mises à la disposition de la Société que si elle devait utiliser toute sa marge de manœuvre financière, y compris son Fonds d'équilibre budgétaire. Le FSSRC est toutefois offert aux ressources externes de placement de la Société, en dehors du financement de la Société.

À ce stade, la Société ne peut pas raisonnablement estimer la durée et la gravité de la pandémie, qui pourrait avoir une incidence négative importante sur les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2021.

Au 31 mars 2020, la Société avait engagé les dépenses suivantes directement liées à la pandémie.

	\$
Produits et services de nettoyage	4 081
Paievements aux fournisseurs internes de soins pour le soutien à l'éducation	27 350
Soutien aux jeunes qui vivent de façon autonome	43 218
Paievements aux fournisseurs externes de services de placement pour le soutien à	41 519
Besoins personnels des clients	9 059
Aide financière	10 363
Paievements aux proches parents fournisseurs de services pour le soutien à	20 200
Communiqué de presse	1 290
Communications et partenariats communautaires	1 266
Équipement de protection individuelle	18 985
Soutien technologique au télétravail	137 509
Total	314 840

En juin 2020, la Société a conclu une entente avec le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires de l'Ontario (MESSC) en vue de devenir un organisme responsable aux fins du versement de la rémunération liée à la pandémie aux ressources externes de placement (REP) de la province.

Dans les secteurs financés par le MESSC, l'objectif de la rémunération liée à la pandémie est d'offrir un soutien et un répit supplémentaires aux travailleurs de première ligne et d'aider à maintenir des niveaux de dotation sécuritaires et le fonctionnement des services essentiels. Le financement est limité aux travailleurs de première ligne dans les établissements de soins en hébergement ou en résidence collective, ou aux personnes qui travaillent directement auprès de populations vulnérables en fournissant des soins à domicile ou en milieu communautaire, où il est impossible de maintenir la distance physique.

La rémunération liée à la pandémie, qui couvre la période du 24 avril au 13 août 2020, comprend la rémunération versée selon le salaire horaire et les paiements forfaitaires mensuels versés aux REP. L'organisme responsable recevra les rapports des REP faisant état des données utilisées pour rapprocher le total des dépenses admissibles engagées au cours de la période et les paiements versés aux REP par la Société à même les fonds du MESSC.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2020

La Société se conformera aux ententes conclues pour s'assurer que des processus adéquats de surveillance et de production de rapports sont en place afin de saisir les renseignements demandés et d'en rendre compte. On s'attend à ce que les rajustements et les rapprochements finaux des paiements soient achevés et soumis au MESSC aux fins de leur examen final et de leur approbation d'ici le début de septembre 2020. Les états financiers de la Société au 31 mars 2021 feront état de la rémunération liée à la pandémie de l'organisme responsable, indépendamment des opérations relatives aux services de bien-être de l'enfance.